

PROGRAMME DE FORMATION

SSIAP 1

Recyclage Agent des services sécurité incendie et assistance à personne

Public visé :

- Agent incendie en ERP (Etablissement recevant du public) ou IGH (Immeuble de grande hauteur) titulaire du SSIAP 1

Prérequis d'accès à la formation :

- Etre titulaire du SSIAP 1 de moins de 3 ans. Avoir exercé dans la fonction au moins 1607 heures sur les dernières années. Satisfaire aux exigences médicales prévues par l'annexe VII de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié. Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes: AFPS, PSC 1 de moins de 2 ans ou PSE 1 ou SST en cours de validité.

Objectifs de la formation :

- A l'issue de la formation, les participants auront remis à jour leurs compétences d'Agent des services sécurité incendie et assistance à personne.

Durée :

- 2 jours soit 14 heures

Nombre de participants :

- Minimum 1 et maximum 8 participants par session

Modalités pédagogiques :

- Vidéoprojecteur, diaporamas, support de cours, vidéos et supports numérique contenant la réglementation
- Travail alterné entre formation théorique et mise en situation pratique

Modalités d'évaluation :

- Evaluation formative tout au long de la formation

Formalisation à l'issue de la formation :

- Attestation de la formation

Dates et lieux de la formation :

- A définir avec l'organisme de formation

Contenu de la formation :

1 - Réglementation

Principes fondamentaux de la sécurité incendie en ERP et IGH
Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours

2 - Pratique

Gestion des alarmes, alerte des sapeurs-pompiers, gestion d'une évacuation, réception et guidage des secours

3 - Mise en œuvre des moyens d'extinction

A Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie